

Émancipation d'une mineure de 16ans

Par cassandreh, le 13/10/2009 à 19:56

Bonjour,

La sœur d'une amie envisage de demander son émancipation.

Elle aura bientôt 16 ans.

Elle a été placé dans plusieurs famille d'accueil pendant plusieurs années mais cela c'est mal passé.

Elle est actuellement placé en foyer, mais enchaine les fugues car elle ne veut pas y rester et souhaiterait vivre chez l'une de ses sœurs.

La mère s'opposera a l'émancipation pour des raison financière car elle veut continuer a toucher les allocations familiales.

Le père inconnu ne peu être pris en compte.

Est ce que l'émancipation peut être envisagé?

Quelle sont les démarches a suivre?

L'une de ses sœurs peut elle demander l'émancipation contre l'avis de la mère?